

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 5 JANVIER 2012

Monsieur le Président,

Aujourd'hui se réunit pour la première fois le Comité Technique Local auboisi. Les élus présents aujourd'hui l'ont été avec plus de 90 % de participation, preuve que les agents des Finances publiques accordent leur confiance aux organisations syndicales de ce département.

Nous tenons à remercier les services administratifs (et notamment celui des ressources humaines) pour leur disponibilité lors de la préparation et la tenue des élections du 20 octobre dans des conditions rendues difficiles par des délais contraints.

La condition des fonctionnaires n'est pas des plus reluisante : gel des salaires - que le SMIC rattrape-, instauration d'un jour de carence en cas d'arrêt de maladie et la minime augmentation de la prime de fusion octroyée le mois dernier (+12,5 € bruts mensuels) est quasiment déjà absorbée par l'augmentation de la retenue pour pension et de la CSG / CRDS. Le slogan « moins de fonctionnaires mieux payés » n'est respecté qu'à moitié : nous sommes beaucoup moins (13 000 suppressions à la DGFIP en 5 ans) mais pas mieux payés....

Ce sont 2 441 emplois qui seront supprimés en 2012 à la DGFIP dont 6 dans l'Aube.

FO condamne la politique dogmatique de suppressions d'emplois, dénonçant un affaiblissement continu du service public économique et financier dont les résultats ne se maintiennent à peu près que grâce à un effort considérable de tous les agents. Mais comme nous le disons depuis longtemps, il arrivera un moment où la ligne jaune sera franchie et où les résultats ne seront plus au rendez-vous. Cela d'autant plus que les réformes continuent à se succéder à un rythme élevé : basculement total dans CHORUS depuis le 1^{er} janvier, harmonisation des procédures de recouvrement, réforme de la TVA avec instauration d'un taux à 7% depuis le 1^{er} janvier avec une circulaire qui n'est pas encore définitive, projet d'instauration très rapide d'une TVA « sociale », réforme de la fiscalité locale non encore stabilisée....

La Direction Générale chiffre les gains de productivité (toujours largement anticipés...) à environ ¼ du total des suppressions d'emplois, le reste des suppressions étant « équitablement » réparties entre les directions. Un critère de « soutenabilité » est instauré pour éviter que les suppressions soient insoutenables. Pour nous 6 suppressions c'est encore 6 de trop, même si la répartition avant correctifs en prévoyait 10,5.

Vous ne vous étonnez donc pas que notre délégation émette un vote négatif sur la répartition des suppressions d'emplois dans l'Aube, même si nous avons noté que dans votre projet les « petites structures », auxquelles nous sommes attachées car elles rendent un service public de proximité très apprécié par les usagers, sont épargnées par les suppressions cette année. Mais nous y reviendrons pendant la discussion de ce point de l'ordre du jour.

Les élus FO au CTL de l'Aube

Laurent CROUZET, Catherine MILITZER, Nelly NAUDIN et Sabine DUPUIS